

**Bureau du 14 janvier 2008**

**Décision n° B-2008-5848**

commune (s) : Feyzin

objet : **Cession, à la Commune, d'un immeuble situé 1, rue Hector Berlioz**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 3 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

A la demande de la ville de Feyzin, en vue de la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat et afin de permettre le renouvellement urbain, la Communauté urbaine a acquis par voie de préemption l'immeuble situé 1, rue Hector Berlioz à Feyzin au prix de 30 000 €.

Il s'agit d'une parcelle de terrain d'une superficie de 273 mètres carrés cadastrée sous le numéro 62 de la section BL sur laquelle est édifié un bâtiment à usage d'habitation.

Aux termes de la promesse d'achat qui est présentée au Bureau, la ville de Feyzin s'engage à acheter à la Communauté urbaine ledit bien au prix de 30 000 €, libre de toute location ou occupation, admis par les services fiscaux et à lui rembourser tous les frais inhérents à l'acquisition dont le montant est estimé à 1300 € ;

Vu ladite promesse d'achat ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** la cession, à la Commune, d'un immeuble situé 1, rue Hector Berlioz à Feyzin.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer la promesse d'achat correspondante ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - Le montant** de 30 000 € résultant de cette cession ainsi que les frais inhérents à cette transaction feront l'objet d'une inscription en recettes au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 458 200 - fonction 824 - opération 1203.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,